

AUVERGNE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION



Grand Régional d'Auvergne CSO

*Comité Régional d'Équitation d'Auvergne
9 Allée Pierre de Fermat 63170 AUBIERE
Tél 04.73.34.86.06 Fax 04.73.34.88.07
creauvergne@nerim.net*

PRESENTATION DU PROJET



*Grand Régional
d'Auvergne*

Le Grand régional Auvergne CSO va permettre d'améliorer la qualité et de promouvoir les compétitions Pro et Amateur, en mettant l'ensemble des organisateurs de concours auvergnats en réseau.

Ce circuit doit devenir un label attrayant pour les cavaliers régionaux.

Le Comité Régional d'Équitation d'Auvergne va organiser ce circuit intitulé de 10 étapes :

« Grand Régional Auvergne CSO. »

Ce challenge va répondre à deux objectifs majeurs :

- L'amélioration de la qualité et de la sécurité de nos concours auvergnats
- La progression technique des cavaliers de niveau Pro et Amateur

Nous vous présentons dans les pages suivantes les objectifs, le règlement, le budget de cette action de développement avec les étapes retenues par la commission CSO pour ce Challenge .

Nous nous engageons à faire la promotion de ce circuit avec envoi du dossier de présentation aux organisateurs, aux cavaliers, aux clubs et à la presse spécialisée en mentionnant le partenariat avec la région.

Une campagne d'affichage sera faite avec les organisateurs d' étapes.

Un communiqué de presse sera fait par le CREA après chaque étape dans la presse locale.



Grand Régional
d'Auvergne

OBJECTIFS

Amélioration des conditions d'accueil et de sécurité
sur les événements sportifs de la région :

<i>Cahier des charges du Grand Régional</i>	
<i>OBLIGATIONS TECHNIQUES</i>	<i>ACCUEIL DES CAVALIERS</i>
• Carrière 80 m x 50 m	• Remise de prix aux 8 premiers classés
• Paddock 50 m x 25 m	• Organisation de Grand Prix pour niveau cavaliers Pro
• Boxe démontable sur paille	• Organisation de Grand Prix pour niveau cavaliers Amateur Elite ou Amateur 1
• Branchement électrique	• Organisation de Grand Prix pour niveau cavaliers Amateur 2
• Sanitaire	• Organisation de Grand Prix pour niveau cavaliers Amateur 3
• Restauration possible	
• Médecin — Poste de secours	
• Chronométrage électronique obligatoire	
• sonorisation	
• Bidet ou rivière	
• Banderoles publicitaires CREA / Région	

Préparation des cavaliers aux objectifs nationaux

Les points acquis sur les épreuves Grand Prix permettent de figurer sur la computer liste nationale

Les normes techniques (hauteur des obstacles, types d'obstacles, difficultés de tracés...) obligatoires à l'organisation des Grands Prix préparent les cavaliers aux Championnats de France.



REGLEMENT DU GRAND REGIONAL AUVERGNE CSO

Il se dispute sur des concours Pro et Amateur en individuel organisés en région Auvergne et sélectionnés par la commission « Concours de Saut d' Obstacles. »

10 étapes sont retenues répondant au cahier des charges techniques du Grand Régional Auvergne CSO. Seules les épreuves Grand Prix Pro, Grand Prix Amateur Elite ou Grand Prix Amateur 1, Grand Prix Amateur 2, et Grand Prix Amateur 3 sont prises en compte.

A chaque étape, des points seront attribués aux 8 premiers de chaque épreuve Grand Régional Auvergne CSO suivant le tableau de répartition des points suivants (pas de classement bis auvergnat):

Les 5 meilleurs résultats du couple seront pris en compte avant la finale du Grand Régional. Si un couple court plusieurs niveaux seuls les points du niveau supérieur seront pris en compte.

Un cavalier peut présenter plusieurs chevaux. Les 8 premiers de chaque étape se verront attribuer plaques / flots et dotation.

Des points particuliers peuvent faire l'objet de modifications réglementaires en parution ultérieure sur le site du CREA et du Journal Equit'Auvergne.

La finale sera courue selon le programme proposé par l'organisateur.

Classement	Points Grand Régional
1er	20
2ème	18
3ème	16
4ème	14
5ème	12
6ème	10
7ème	8
8ème	6



*Grand Régional
d'Auvergne*

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Calendrier défini mi mars

FINALE du Grand Régional Auvergne CSO 18 et 19 septembre à St Didier la Forêt 03